

08 déc 2023 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 8 décembre 2023](#)

Politique de sécurité intégrée au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi concernant la politique de sécurité intégrée et globale au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'avant-projet prévoit que les gouverneurs exercent les compétences attribuées au profit du bourgmestre et du Collège de police en cas de problèmes de sécurité exceptionnels, aigus ou inattendus dépassant les limites de la zone de police locale. Dans ce cas, cette personne coordonne également l'autorité et la direction de la police locale.

Toutefois, il appartient au Roi de déterminer, par un arrêté délibéré en Conseil des ministres, à quels gouverneurs s'appliquera le nouveau pouvoir de commandement. Si cet arrêté n'est pas confirmé par la loi après quatre mois, il ne sera plus en vigueur.

En outre, l'avant-projet prévoit que le gouverneur, s'il fait usage de ce pouvoir de commandement, doit faire rapport dans les plus brefs délais à la ministre de l'Intérieur et, s'il s'agit d'infractions pénales, également au ministre de la Justice.

Pour ce qui concerne spécifiquement l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, la fonction de gouverneur a cependant été supprimée par la sixième réforme de l'État. En conséquence, cette compétence est exercée à Bruxelles par le ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux pour réaliser une politique de sécurité intégrée et globale au sein des provinces et de la Région de Bruxelles-Capitale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselink
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be